

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MARDI 26 FÉVRIER 2019**

L'An Deux Mille Dix-Neuf, le Mardi Vingt-Six du mois de Février à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de GOSIER, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, dans la salle de délibérations en séance publique, sous la présidence du Premier Adjoint au Maire, Monsieur José SEVERIEN, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée communale.

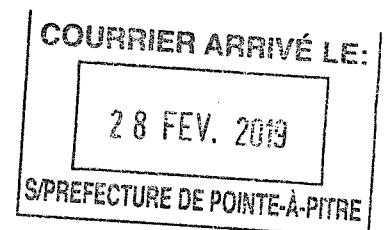
ETAIENT PRESENTS : M. José SEVERIEN – Mme Marie-Flore DESIREE– M. Christian THENARD – Mme Nadia CELINI – M. Jean-Claude CHRISTOPHE – Mmes Félicienne GANTOIS – Paulette LAPIN – Marie-Antoinette LOLLIA – Adrienne LAMASSE – Michelle COUPPE DE K/MARTIN – MM. Jean-Pierre WILLIAM – Solaire COCO – Mme Yane BEZIAT – MM. Ebéné BRIGITTE – Julien DINO – Philippe SARABUS – Mmes Marlène BORDELAIS – Roberte MERI – Liliane MONTOUT – MM. Guy BACLET – Fabrice JACQUES – Cédric CORNET.

ETAIENT ABSENTS : MM. Jean-Pierre DUPONT (empêché) – Jocelyn CUIRASSIER (excusé ; pouvoir donné à M. Solaire COCO) – Mme Ghislaine GISORS (excusée) – M. Patrice PIERRE-JUSTIN (excusé) – Mmes Renetta CONSTANT (excusée) – MM. Julien BONDOT (excusé) – Jean-Pierre DAUBERTON – Mmes Madlise BERTILI – M. Yvan MARTIAL (excusé ; pouvoir donné à M. José SEVERIEN) – Mme Maguy THOMAR (excusée) – M. Jocelyn MARTIAL – Mmes Christiane GANE – Solange BARBIN (excusée).

Madame Marie-Antoinette LOLLIA est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

**AVENANT N°1 AU MARCHÉ
D'ASSISTANCE À MAÎTRISE
D'OUVRAGE POUR LA
DÉMARCHE D'URBANISME
DURABLE**

CM-2019-1S-DCPA-03



Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu l'article 139 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu le marché de mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage notifié le 12 septembre 2018 à la société " Green Affair " ;

Considérant que l'opération nécessite des missions complémentaires en vue de la désignation d'un Maître d'Œuvre Urbain, dans le cadre du projet d'aménagement du quartier de Grand Baie ;

Considérant que l'avenant a une incidence financière sur le montant du marché notifié à la société " Green Affair" ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : D'approuver l'avenant n° 1 au marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour une démarche d'urbanisme durable :

- Montant du marché : 41 625 € HT ;
- Montant de l'avenant : 6 375 € HT ;
- Nouveau montant du marché (marché initial + avenant n°1) : 48 000 € HT

Article 2 : D'autoriser monsieur le maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Article 3 : De préciser que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au budget de la Ville.

Acte rendu exécutoire après
envoi en Préfecture le

28 FEV. 2019

Et publication ou notification
le

01 MARS 2019

Fait et délibéré à Gosier, le 26 février 2019

Pour extrait certifié conforme

P/o Le Maire **Impérial**
Le Premier Adjoint



- José SEVERIEN

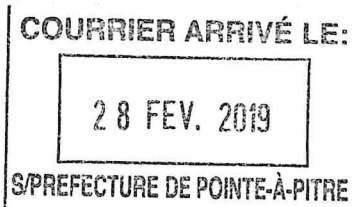
COURRIER ARRIVÉ LE:

28 FEV. 2019

S/PREFECTURE DE POINTE-À-PITRE



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques



MARCHÉS PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 1

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

**MAIRIE DU GOSIER
67 BOULEVARD DU GENERAL DE GAULLE
97190 LE GOSIER**

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

**GREEN AFFAIR SAS
Le village de Jarry
62 boulevard de la Pointe Jarry
97122 Baie-Mahault
Tel : 0590 86 12 49
Siège social :
130-136 rue de Silly
CS 90071
92773 Boulogne Billancourt Cedex
Tel : 0146 03 80 10
Fax : 0146 03 82 42**

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ **Objet du marché public ou de l'accord-cadre :**

MISSION D'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR LA DÉMARCHE D'URBANISME DURABLE

■ **Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre :** 12/09/2018

■ **Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre :** un an renouvelable une fois pour une durée d'un an sans que la durée totale du marché n'excède 2 ans.

■ **Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :**

- Taux de la TVA : 41 625.00 €
- Montant HT : 3 538.12 € (TVA 8.5%)
- Montant TTC : 45 163.12 €

D - Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Le présent avenant numéro 1 a pour but d'insérer au marché initial les prestations suivantes :

- rédaction du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)
- rédaction du Rapport d'Analyse des Offres (RAO)

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :

(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 8.5 %
- Montant HT : 6 375.00 €
- Montant TTC : 6 916.88 €
- % d'écart introduit par l'avenant : + 15.32 %

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 8.5 %
- Montant HT : 48 000 €
- Montant TTC : 52 080.00 €

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Stéphanie CASTAINGS, Consultant		

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

A : Gosier, le

Le Maire,

Jean-Pierre DUPONT

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« *Reçue à titre de notification copie du présent avenant* »

A, le

Signature du titulaire,

En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)